



Requalification puis retrogradation

Par **VENTURO**, le 11/11/2008 à 12:27

J'ai été requalifiée au Conseil d'Administration en ma présence. A l'issue du Conseil le Président du Conseil et tous ses membres ont réuni les autres 10 salariés pour leur annoncer ma promotion. Mon nouveau titre et mon augmentation de salaire ont été notifiés sur la fiche de paye qui a suivi.

J'ai été au bout d'un mois et demi convoquée par le Président du Conseil d'Administration qui m'a annoncé qu'il allait annuler ma promotion sans me donner de raison et sans mon accord. Je dois préciser que l'avenant à mon contrat n'avait pas encore été signé. Pouvez-vous me conseiller? Merci de vos suggestions qui seront vraiment bienvenues.

Carolyne